



Aujourd'hui, près de 73 000 entreprises sont labellisées QUALIBAT

En 2016, 12 200 nouveaux entrepreneurs et artisans ont obtenu la qualification QUALIBAT. Véritable gage de sérieux, le label QUALIBAT s'impose dans la sélection des entreprises et des artisans comme un repère fiable, tant pour les donneurs d'ordre professionnels que pour les particuliers.

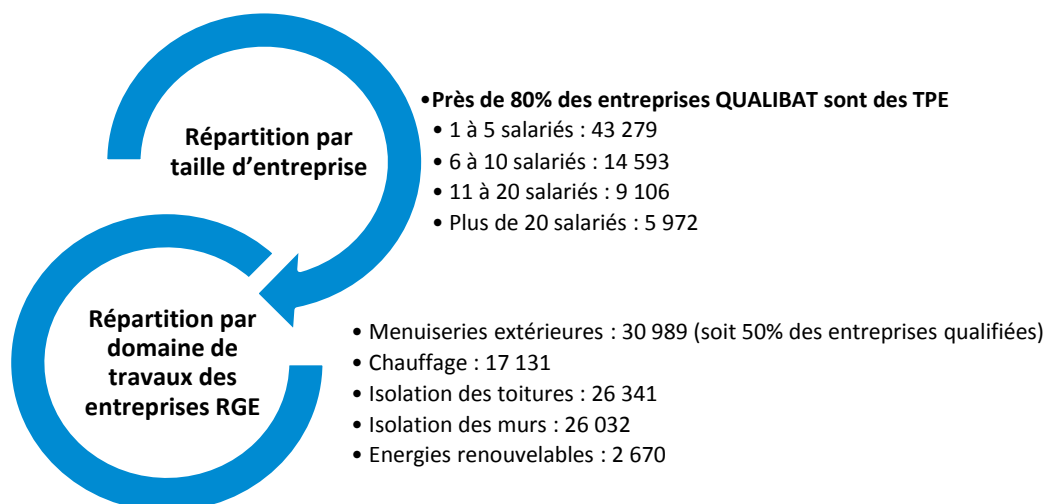
Un label qui contribue à l'amélioration de la qualité de la construction

Au total, **72 950 entreprises** sont aujourd'hui titulaires d'une qualification QUALIBAT, dont 61 883 d'une qualification RGE.

L'année 2016 a confirmé la rigueur des commissions d'attribution de la qualification :

- Près de **20%** des demandeurs ont fait l'objet d'un refus,
- **18%** ont eu une décision de qualification limitée à 2 ans, à titre « probatoire », en raison de références de travaux jugées insuffisantes,
- **5 000 qualifications** ont fait l'objet d'un retrait au moment de la révision ou du suivi annuel ou bien encore en l'absence de réponse à la demande d'audit RGE.

En outre, QUALIBAT apporte une réponse à toutes les plaintes reçues de clients d'entreprises qualifiées.



L'année 2016 a vu aussi le développement du nombre d'entreprises certifiées selon une procédure réglementaire pour les travaux de désamiantage. Ce nombre est désormais supérieur à 700.

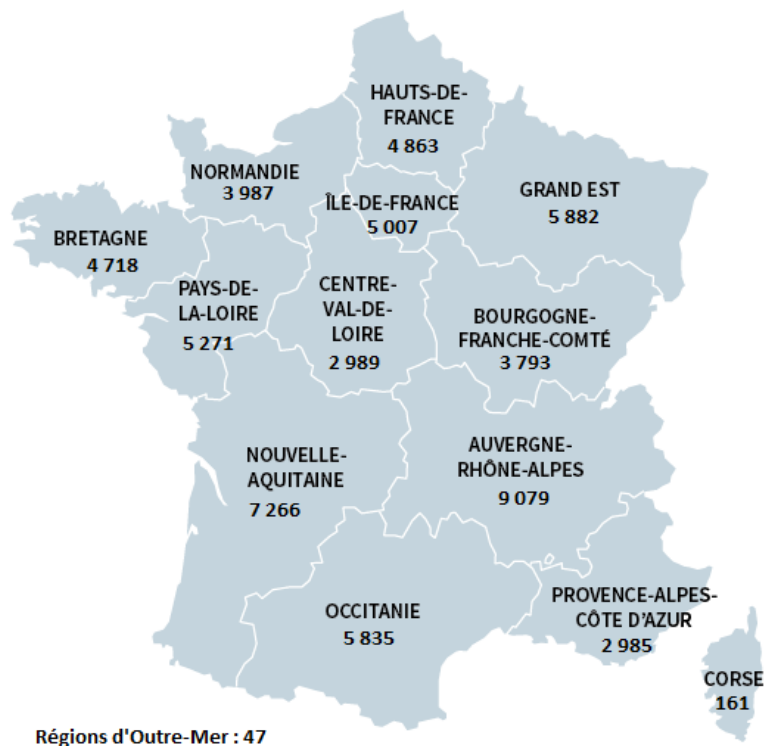
Parmi les **61 883 entreprises RGE** que compte aujourd'hui QUALIBAT, on dénombre **14 138 éco-artisans** (label créé par la CAPEB) et **2 782 Pros de la performance énergétique** (label créé par la FFB).

Pour assurer la qualité des travaux de rénovation aidés par l'Etat, les pouvoirs publics ont fait le choix de s'appuyer sur la qualité des entreprises qui réalisent les travaux, et d'imposer la qualification RGE.

L'objectif est globalement atteint au vu des résultats des 15 000 premiers audits de chantiers, accompagnés d'échanges entre les auditeurs et les entreprises auditées. Seuls 3% des audits réalisés conduisent au constat de non-conformités techniques.

Les cas de fraudes ou de pratiques commerciales non réglementaires existent, mais restent marginaux au regard de plus de 60.000 entreprises qualifiées RGE. Des actions sont menées en lien avec les Directions Départementales de la Protection des Populations pour les réduire.

Répartition des entreprises RGE
QUALIBAT par région :



Un gage de fiabilité depuis presque 70 ans

QUALIBAT a 2 objectifs principaux : donner la possibilité aux entreprises de valoriser leurs compétences et offrir à leurs clients (professionnels et particuliers) le moyen de choisir un artisan ou une entreprise fiable et adapté à leur projet.

Les entreprises QUALIBAT sont évaluées sur leurs aptitudes à réaliser des travaux dans une activité donnée, dans le respect des règles de l'art. Leurs compétences sont réévaluées tous les 4 ans à partir de références de chantiers récents étayés par des devis, des photos et des pièces techniques...

Mais elles sont également contrôlées tous les ans sur la base de :

- Leur régularité sociale, fiscale, leur assurance et leur situation financière,
- leur sinistralité, communiquée par leur assureur,
- leurs équipements et moyens matériels,
- leurs moyens humains (le recours à des sous-traitants et à des intérimaires étant limité).

De plus, pour être une entreprise qualifiée RGE, l'entreprise doit :

- Former un de ses collaborateurs aux principes des économies d'énergie afin de renseigner au mieux le particulier pour l'aider à optimiser l'efficacité énergétique de son logement,
- Répondre à un audit de chantier mené dans les deux ans qui suivent l'attribution de la qualification RGE. Ce contrôle qui porte essentiellement sur le respect des règles de l'art et des engagements de service (conseil avant travaux, SAV...) permet aussi de connaître les pratiques de l'entreprise afin de l'amener à progresser.

La qualification est délivrée, dans chaque département ou au plan national pour des métiers pointus, par une commission de professionnels indépendants et bénévoles composée de clients des entreprises (maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage), d'entreprises elles-mêmes qualifiées ou certifiées et d'experts (assureurs, contrôleurs techniques) ou encore de représentants des organismes publics.

En 2017, QUALIBAT lance un nouveau site Internet pour informer les particuliers et les maîtres d'ouvrage professionnels et les aider à sélectionner, en toute objectivité, les entreprises les mieux adaptées à leurs projets de travaux

Lancé en mars 2017, le nouveau site Internet de QUALIBAT offre un contenu rénové et une meilleure expérience de navigation. Avec plus de 100 000 visites par mois ces dernières années, le site Internet qualibat.com.

Plus pratique et plus intuitif, le nouveau portail Internet de QUALIBAT s'adresse à toutes les cibles et se veut davantage tourné vers les utilisateurs afin d'optimiser leurs recherches.



« L'information et l'accompagnement des particuliers comme des professionnels est notre priorité. Le nombre de visiteurs sur notre site ne cesse de croître depuis quelques années. C'est donc pour que chacun puisse y trouver le renseignement dont il a besoin, que nous avons choisi de transformer notre plateforme www.qualibat.com. »

Dominique TARRIN, Directeur Général de QUALIBAT



Cliquez ici pour apercevoir les contenus et fonctionnalités du nouveau portail QUALIBAT

Relations presse : Agence Wellcom

Astrid LATOURNERIE & Caroline PASCAULT

Tél. : 01 46 34 60 60 - E-mail : qualibat@wellcom.fr

À propos de QUALIBAT

QUALIBAT est association loi 1901 qui regroupe les principales organisations professionnelles du secteur de la construction (entreprises, artisans, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, contrôleurs techniques...). À travers ses labels de qualification et de certification, QUALIBAT valorise une sélection d'artisans et d'entreprises de construction, ayant fait preuve de leurs compétences et de leur savoir-faire.

Indépendant depuis sa création en 1949, QUALIBAT est un organisme d'intérêt public, couvrant tous les secteurs du bâtiment à l'exception de l'électricité.

Près de 73 000 entreprises sont labellisées QUALIBAT à ce jour.

Pour en savoir plus : www.qualibat.com